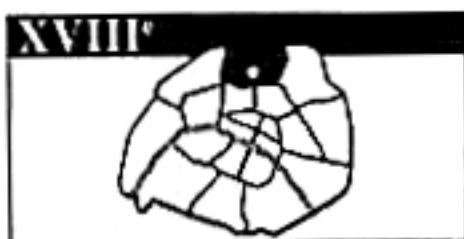


# Montmartre tremble sur ses bases



Sous la rue d'Orchampt dorment d'anciennes carrières profondes de 20 mètres. Les riverains dénoncent le « laxisme » des pouvoirs publics qui laissent trop construire sur la fragile butte Montmartre. (Photo le « Parisien » Philippe Lavielle.)



**La rue d'Orchampt (XVIII<sup>e</sup>) s'inquiète. Cette charmante voie du vieux Montmartre redoute la construction d'un immeuble de trois étages et deux sous-sols au 3 bis. Au-dessus d'un sous-sol fragile et dangereux.**

**A**VEC ses pavés et ses jardins où fleurit le lilas, la rue d'Orchampt est l'un des coins les plus typiques du vieux Montmartre. On peut y croiser les fantômes de Dalida, dont la maison clôt la perspective de la rue, ou de Courteline.

Mais depuis quelque temps, les

riverains sont inquiets. Le numéro 3 bis, une maisonnette style « Lapin Agile » avec jardin, doit faire place à un immeuble de trois étages avec deux sous-sols. Etant donné l'instabilité bien connue des sous-sols montmartrois, les riverains redoutent que cette construction (à l'initiative d'un particulier) ne cause de graves dommages à leurs immeubles.

Ils ont mené leur petite enquête et rien de ce qu'ils ont pu apprendre ne les a rassurés. Bien au contraire. « Sous la rue d'Orchampt, on trouve des carrières de gypse profondes de 20 mètres, explique Marc Viré, président d'un groupe du Gescas (Groupe d'études scientifiques sur les carrières). Bien sûr, elles sont *présument* remblayées. Mais des remblais sur une telle hauteur finissent par se tasser, si bien qu'on trouve des vides de trois ou quatre mètres de hauteur. En plus, il s'agit de

gypse, un matériau particulièrement pernicieux.

« La seule solution, c'est le comblement par injection de béton, mais là aussi il faut être prudent et ne pas utiliser un coulis trop imperméable qui coupe les écoulements d'eau souterrains. En outre, c'est très cher. » Quant à Jean-Claude Montias, architecte diplômé, il a délivré une attestation comme quoi les travaux prévus au 3 bis pourraient provoquer « de graves dommages aux personnes et aux biens des immeubles des 1, 5 et 6, rue d'Orchampt qui pourraient s'écrouler comme un château de cartes. (...) L'immeuble le plus menacé étant le numéro 3 ».

Les riverains se sont constitués en association de défense et ont signé une pétition (qui a déjà recueilli 200 signatures) pour demander à la mairie de Paris de ne pas délivrer le permis de construire. Ils signalent que en 1977, le plan d'occupation

des sols prévoyait une reconstruction à l'identique sur le 3 bis, et qu'il n'a été modifié qu'en 1989.

« On n'a pas pu savoir pourquoi la Ville dit avoir égaré les archives, explique Simone, une riveraine. Nous avons fait appel à l'inspection des carrières, mais celle-ci ne s'intéresse qu'à la sécurité de l'immeuble à construire, pas à celle des autres constructions. Il y a beaucoup de problèmes sur Montmartre. L'immeuble voisin de la nouvelle maternelle Jean-Baptiste-Clément s'est fissuré, ainsi que ceux de la place des Abbesses. Il y a un trou rue Audran et le square de la rue Burq est fermé pour consolidation. »

La mairie de Paris a mis à l'étude pour 1994 une révision du P.O.S. visant à assurer une meilleure protection de Montmartre. Mais, si le permis de construire est déjà délivré, ce sera trop tard pour la rue d'Orchampt.

**Isabelle Bollène**